

« Terre promise – terre due ? Les migrations africaines, un défi pour l'humanisme européen ? »

Paul Estgen

Voilà le titre provocateur de la table ronde organisée par 10 associations et organismes¹ sur un thème qui renvoie d'une part à notre manière d'être « Europe » dans ce monde globalisé et cette souffrance quotidienne des personnes qui fuient la misère de nombreuses régions d'Afrique avec le fol espoir d'un meilleur lendemain.

L'horreur s'invite régulièrement dans nos domiciles, le soir, au travers des journaux télévisés qui nous montrent les barques remplies d'hommes, de femmes et d'enfants qui partent à l'assaut des frontières européennes. Nous accueillons ces nouvelles avec fatalisme, certes teinté de tristesse, mais tout en nous dédouanant de toute responsabilité : les candidats au passage clandestin des frontières connaissent bien les risques encourus et ils auraient mieux fait de ne pas s'embarquer dans de telles aventures.

La table ronde s'ouvre sur le témoignage d'un archevêque de l'Eglise catholique, Monseigneur Landel, Archevêque de Rabat. Il apporte un autre regard sur cette Europe qui se trouve à l'horizon de la Méditerranée. Fils d'une famille expatriée de la France vers le Maroc, il est un observateur privilégié de la migration du Sud vers le Nord. En effet, le Maroc n'est pas uniquement un pays d'émigration pour ses propres citoyens. Il est aussi un lieu de passage pour beaucoup d'Africains des pays subsahariens. Comme d'autres pays situés en bordure de la Méditerranée, le Maroc est la dernière étape africaine avant le saut vers cette Europe tant désirée. C'est ici qu'on va rencontrer ceux qui se préparent pour la dernière étape, c'est ici que

l'Eglise apporte son soutien à ceux qui sont déjà à bout de souffle suite à leur voyage.

En face, il y a l'Europe. On ne peut que se réjouir du fait que le projet européen ait pu se construire en développant un espace politique et culturel, sur des valeurs de paix et de démocratie. Mais, pour les pays qui n'en font pas partie, cette Europe ressemble parfois plus à une forteresse. La mer Méditerranée, loin d'être une barrière, était auparavant un large espace d'échanges. Mais ces multiples relations sont devenues de plus en plus compliquées au fur et à mesure que l'Europe s'est construite. Cet éloignement de l'Europe va de pair avec l'accroissement du désir d'en faire partie, de pouvoir vivre en son sein.

Les candidats à l'émigration vers l'Europe sont nombreux et déterminés. La plupart ne sont pas naïfs, ils savent les risques qu'ils encourent. Mais, surtout, ils connaissent ce qu'ils fuient. Ils ne le font pas nécessairement pour eux seuls, pour essayer d'avoir une vie meilleure pour eux. De nombreux candidats à l'émigration portent les espoirs de toute la famille restée au pays. Cette responsabilité les amène à se dépasser et à aller « jusqu'au bout ». Leur combat se mesure à la survie des leurs, promesse faite au départ de rejoindre l'Europe et d'aider les siens par l'argent qu'ils pourront gagner là-bas. Le projet migratoire est souvent le résultat d'un investissement collectif. Une récente étude faite au Maroc par AMERM² confirme ces

Paul Estgen est chargé de recherche et de formation au SESOPI-Centre intercommunautaire.

données. Les « frais de voyage » s'élèvent entre 200 et 1 000 euros : 71 % des clandestins subsahariens ont reçu de l'argent de leur famille, 22 % de l'argent d'amis. Dans ces conditions, le clandestin ne pourra pas revenir sur ses pas. La plupart des clandestins qui vivent au Maroc n'ont aucun revenu (60 %), 20 % vivent de la mendicité et 8 % font des petits boulots. Si la durée moyenne de leur séjour au Maroc est de 2,5 ans, les trois-quarts d'entre eux veulent poursuivre leur route vers l'Europe. Le Maroc se trouve lui-même dans une situation difficile, de nombreux Marocains étant également candidats à l'émigration. Dans ce contexte, les populations venues de l'Afrique subsaharienne ne sont donc pas accueillies à bras ouverts.

La question de cette migration du Sud vers le Nord interpelle fortement la petite communauté catholique du Maroc. A travers le réseau Caritas, elle tente de parer aux besoins les plus urgents de ceux qui arrivent du Sud. Mais Mgr Landel voit aussi son rôle comme celui d'un observateur : « en tant qu'Evêque, j'essaye d'alerter, lorsque l'occasion m'en est donnée, et les pays du Nord de la Méditerranée et les pays du Sud du Sahara. ». « Depuis que je suis Evêque au Maroc, je suis à un observatoire malheureusement privilégié de la migration Sud-Nord. Et je suis obnubilé par ce phénomène qui n'en est qu'à ses débuts. Car même si je veux garder la conviction que la migration est un droit humain, car même si je crois très fort à la richesse de la rencontre des hommes et des peuples, car même si je crois de plus en plus fort que nos religions doivent donner un sens à nos vies, dans nos relations avec Dieu, dans nos relations avec les hommes, ma conviction la plus forte est que l'homme a d'abord le droit de pouvoir vivre dans son pays dans des conditions honorables sur le plan alimentaire, social, éducatif, sanitaire, économique, politique, religieux... Ce serait même pour moi le premier des droits fondamentaux. Mais en voyageant beaucoup, je m'aperçois combien ce droit est souvent bafoué. » Mgr Landel demande un engagement politique clair des chrétiens pour sortir de cette situation dramatique. Elle passera nécessairement par l'amélioration des conditions de vie des pays subsahariens.

De plus, il faut que l'Europe comprenne que la politique actuelle de fermeture des frontières ne saura pas décourager les candidats à l'émigration, même au péril de leur vie. L'Europe tente de fermer ses frontières à toute l'immigration « non choisie », c'est-à-dire qui ne répond pas à une demande démographique ou à une demande de main-d'œuvre non satisfaite en Europe. Le Pacte européen sur l'immigration et l'asile (15 et 16 octobre 2008) prône une harmonisation des politiques nationales de lutte contre l'immigration irrégulière au niveau européen qui passe notamment par le renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'Union, notamment via la responsabilisation des pays de transit (soit par des promesses éco-



nomiques, soit par des menaces de diminution de l'aide au développement). A ce titre, la société civile³ au Luxembourg avait critiqué le fait que le Pacte consacre une trop large place au contrôle et à la surveillance des frontières ainsi qu'à la coopération demandée tant aux pays d'origine qu'aux pays de transit. En revanche, le Pacte parle trop peu, aux yeux de la société civile, des mesures positives, comme l'aide au développement ou la mise en place de canaux légaux d'immigration. Si l'Europe n'a pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde, elle doit néanmoins prioritairement réfléchir à réduire cette misère.

La politique européenne actuelle ne sera probablement pas couronnée de succès. L'expérience a montré qu'à chaque fois qu'on opérait des contrôles plus stricts dans une zone de transit, les « flux » allaient se répartir sur d'autres zones. Un contrôle complet et systématique de toutes les frontières de l'Europe devra mobiliser des moyens énormes. Cette politique de contrôle risque en plus d'avoir des conséquences néfastes, d'une part, sur les visites touristiques, les visites familiales mais en partie aussi sur le droit d'asile, régi par des conventions internationales. Les différents gouvernements européens sont conscients du fait qu'il sera impossible de boucler complètement les frontières afin de décourager l'immigration. Pour cela ils mettent de plus en plus l'accent sur la responsabilité des pays de transit à contrôler les points de départ des flux de migrants. On peut néanmoins se demander si cette politique est compatible avec les idéaux humanistes que l'Europe ne cesse de mettre en avant dans sa politique étrangère.

Les récentes démarches dans ce sens, comme par exemple les accords entre l'Italie et la Libye, ne donnent pas vraiment l'espoir de voir s'améliorer

Si l'Europe n'a pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde, elle doit néanmoins prioritairement réfléchir à réduire cette misère.



la situation des droits des personnes qu'on qualifie de clandestins. L'Union européenne pousse des Etats qui ne sont pas des modèles en termes de respect des droits de l'homme à faire le « nettoyage » aux frontières.

Pourtant, si nous voulons que la quête humaniste reste l'une des marques de la culture européenne, il sera nécessaire de ne pas s'enfermer dans une seule logique sécuritaire envers tous ceux qui vivent à nos frontières. Les tragédies incessantes des migrants clandestins partis d'Afrique réduisent notre discours humaniste à un slogan démagogique.

Plusieurs pistes peuvent être poursuivies pour rendre notre Europe crédible à travers une politique de coopération plutôt que de fermeture envers les espaces qui l'entourent.

Au préalable à un travail concret sur le terrain pour trouver des solutions au problème des barques chargées de migrants et qui arrivent sur nos plages au sud, il faudra travailler en termes culturel et politique deux questions de fond qui renvoient au questionnement de l'identité européenne. On ne pourra pas faire abstraction des questionnements sur le concept même de frontières de cette Europe en construction. L'espace méditerranéen n'est devenu que récemment une des frontières soi-disant naturelles de notre Europe. Cet espace était pourtant depuis l'Antiquité un espace de « pourtour », dont les différentes régions étaient en interrelation constante. Depuis peu, on observe aussi que l'identité européenne devient de plus en plus « blanche et chrétienne » en s'opposant à un Sud musulman. L'identité européenne est censée mettre ensemble des Lapons et des Andalous, à l'exclusion de tous ceux qui vivent de l'autre côté de Gibraltar ou de la frontière greco-turque. De

même, nous ne pouvons pas faire l'impasse de réfléchir sur la place des migrants dans nos sociétés, qui par leur présence nous questionnent sur cette identité européenne. Le retour à des visions nationalistes est définitivement incompatible avec le projet de la construction européenne.

En termes plus concrets, il faudra s'attaquer définitivement aux problèmes récurrents de la misère dans de larges régions africaines. Pour cela, les pays européens ont une responsabilité claire qui doit nous amener à rompre avec nos traditions géopolitiques et économiques. Il faudra miser sur une stratégie à long terme qui se base sur un développement réel. Ceci implique par exemple que nous arrêtions de soutenir des régimes bafouant les droits fondamentaux de la personne humaine sous prétexte de devoir garder la compétitivité de nos entreprises et la mainmise sur l'exploitation des richesses africaines. La coopération au développement devra se baser sur une vision de justice dans nos rapports avec les peuples africains. A court terme, il faudra garder notre engagement dans les programmes d'aide aux populations qui souffrent, mais cette aide devra s'inscrire dans une démarche plus globale de développement. Seule l'éradication des causes de la misère saura venir à bout des mouvements de fuite et de migration, qui – faut-il encore le préciser – sont en grande partie des mouvements de population à l'intérieur du continent africain.

Un dernier point qu'on ne pourra pas négliger est celui de se doter d'une politique migratoire ouverte, qui permette aux personnes d'avoir des chances de migrer légalement. Sur fond de la crise démographique de l'Europe, il faudra bien qu'un jour nos politiciens prennent leur courage à deux mains et renoncent aux discours populistes clamant que nous avons déjà trop d'étrangers en Europe. Le dynamisme de la population européenne sera conditionné par l'acceptation d'intégrer de nouvelles personnes, qu'elles viennent des régions de l'Est, du Sud ou de l'Asie. ♦

¹ ACAT, ACI Arlon, ACI Thionville, ALUC, Caritas, CPMT, Briderlech Deelen, MOC, ODP, SESOPI-CI. Table ronde du 30 avril 2009.

² Source : <http://www.amerm.ma/>

³ Document « Pacte européen sur l'immigration et l'asile » du 16 septembre 2008 et signé par l'ACAT, AIL, APL, ASTI, ASTM, CARITAS, CCPL, CONGD, FAEL, FNCTFEL, LCGB, OGB-I, SESOPI-CI, SYPROLUX.

L'Union européenne pousse des Etats qui ne sont pas des modèles en termes de respect des droits de l'homme à faire le « nettoyage » aux frontières.